

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU/LA MOTTE**

**Procès-verbal de la session ordinaire  
du mardi 10 novembre 2009**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu/La Motte tenue à l'école de Saint-Mathieu le dix novembre de l'an deux mille neuf à dix-neuf heures.

**PRÉSENCES**

Mmes Lyne Brousseau, commissaire  
Nancy Coulombe, parent  
Annie Gagnon, parent  
Marie-France Leclerc, enseignante  
Martine Lemire, éducatrice au service de garde  
Anne-Marie Pageau, parent  
M. Roch Plusquellec, parent

Aussi présente :

Mme Andrée Roy, directrice

**ABSENCES**

Mmes Johanne Charest, enseignante  
Claire Gagnon, enseignante  
Jocelyne Wheelhouse, représ. de la communauté

**OUVERTURE DE  
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par monsieur Roch Plusquellec. Il est 19 h 15.

**ADOPTION DE  
L'ORDRE DU  
JOUR**

CE-521-09 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit et il est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL  
DU 13 OCTOBRE  
2009**

CE-522-09 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**AFFAIRES  
DÉCOULANT DU  
DERNIER  
PROCÈS-  
VERBAL**

Représentant au Comité de parents :

CONSIDÉRANT les nombreuses obligations des parents siégeant au conseil d'établissement, il est proposé que mesdames Anne-Marie Pageau, Annie Gagnon, et Nancy Coulombe se partagent les rencontres du Comité de parents

CE-523-09 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE cette proposition soit acceptée en tenant compte que madame Anne-Marie Pageau soit déléguée officielle et que mesdames Annie Gagnon et Anne-Marie Pageau soient substitués aux assemblées du Comité de parents.

ADOPTÉE.

**INTERVENTION DE  
L'ASSEMBLÉE**

Il n'y a aucune intervention de l'assemblée.

**PRÉSENTATION  
DES DOSSIERS**

**Rapport annuel  
2008-2009**

CONSIDÉRANT le document déposé,

CE-524-09 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE soit adopté le rapport annuel tel que proposé par la direction de l'établissement.

ADOPTÉE.

**Population  
scolaire**

Madame Roy présente la population scolaire au 30 septembre 2009. Nous constatons une belle relève pour 2010-2011 avec les 12 amis du Programme Passe-Partout. Par contre, nous demeurons vigilants pour les années à venir.

**Suivi au plan de  
réussite**

Une synthèse des objectifs et moyens pour chacune des orientations du plan de réussite de l'école est présentée. Les membres sont également informés des travaux du Comité de pilotage et du plan de réussite de l'école.

**INFORMATION-  
CORRESPONDANCE**

M. Plusquellec fait la lecture de la correspondance reçue. Les membres échangent sur les demandes de contribution financière reçues. Ils conviennent que le soutien que l'école peut offrir se situe davantage au niveau des biens et services.

**AFFAIRES  
NOUVELLES**

Les membres du conseil discutent de l'état des bâtiments de nos écoles au niveau chauffage et des améliorations faites ou à réaliser éventuellement.

**CLÔTURE DE  
LA RÉUNION**

CE-525-09 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 45.

---

Roch Plusquellec,  
président

---

Andrée Roy,  
secrétaire d'assemblée